

FOHMM'VOIR

LE BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE LIAISON DE LA FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL

AVOIR 65 ANS ET PLUS AUJOURD'HUI ÉQUIVAUT PARFOIS À UN RÉGIME DE CURATELLE...

1

AGA DE LA FOHM

1

2E FORUM DES AÎNÉ-E-S D'OSBL D'HABITATION

2

JOURNÉE DE RÉFLEXION RIOCM & FOHM

2

ENQUÊTE SUR LA VIABILITÉ FINANCIÈRES DES OSBL-H

3

NOUVELLES NORMES CODE DU BÂTIMENT

3

UNITÉ MOBILE ENTRETIEN ET RÉPARATION EN LOGEMENT SOCIAL (UMERLS)

3

AGENDA DE LA VIE ASSOCIATIVE

4

AVOIR 65 ANS ET PLUS AUJOURD'HUI ÉQUIVAUT PARFOIS À UN RÉGIME DE CURATELLE...

ÉDITORIAL DE CLAUDINE LAURIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE

On nous parle sans cesse d'un vieillissement de la population qui, certes est réel, mais qui mériterait quelques nuances. Nous assistons présentement à une opération de prise en charge des aîné-e-s qui dépasse l'entendement : **on oublie que la notion de vieillesse est une notion qui ne peut être immuable dans le temps...**

Selon le démographe Yves Carrière, le quart de la population masculine âgée de plus de 65 ans occupe un emploi. D'ailleurs, on souligne que « *l'allongement de la vie en emploi [...] aurait un effet positif qui réduirait de façon significative les conséquences appréhendées du vieillissement.* » (Burnioux, Duval et Jaumotte, 2004; Denton et Spencer, 2009; Groupe d'experts sur les travailleurs âgés, 2008; Hering et Klassen, 2010; Hicks, 2011 et 2012).

Parallèlement à cela, nous faisons face à une certification qui stipule que toute résidence accueillant des personnes âgées de 65 ans et + et offrant deux services (sécurité, entretien ménager, loisirs ou service alimentaire) doit être certifiée. On impose à ces milieux d'habitation d'avoir des mitigeurs d'eau afin d'éviter des brûlures : je peux travailler, mais je dois avoir un mitigeur d'eau chez moi !

Que d'incohérences que cette vision et cette certification...

Nous apprenons dans la section *archives* du site du MAMROT que plus de 21 % des élus au titre de maire ont plus de 65 ans et que 27 % des conseillers ont également plus de 65 ans : Je peux gouverner une ville mais je dois avoir un gardien de sécurité et un mitigeur d'eau.

Moi, qui à la veille de mes 65 ans, ai très peur de vieillir dans une société où « *vieillir = prise en charge* », j'aimerais que l'on considère la vulnérabilité non pas sous l'angle de l'âge, mais sous l'angle de la condition. **Certes, vous direz que c'est ce qui est fait. Et vous avez raison si on prend en considération mon statut social, mon lieu de résidence et mon importance dans la société. De ce fait, il semble que mes 70 ans ne seraient pas considérés de la même façon si j'habitais un OSBL d'habitation...**

La vieillesse est un passage qui se négocie individuellement. Il est très risqué, au chapitre du respect et de l'intégrité des personnes, d'en faire une généralité telle que le fait la Certification.

VIE FÉDÉRATIVE : AGA DE LA FOHM

La FOHM tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 24 avril (voir Agenda en page 4) dont le panel aura pour thème « *Le logement pour répondre aux besoins des personnes socio-économiquement défavorisées est-il en train de disparaître face au MSSS ?* »



Ce panel sera l'occasion de pouvoir éclaircir notre façon d'approcher le développement tout en questionnant la pression que la Santé exerce sur notre milieu. **Merci de confirmer votre présence à l'AGA par téléphone au 514-527-5720 #26. Vous pouvez aussi nous écrire à communications.fohm@videotron.ca.**

DEUXIÈME FORUM DES ÂNÉ-E-S : AUTONOMIE ET LOGEMENT SOCIAL

Lors du premier forum des aîné-e-s, nous nous demandions comment HABITER LA VILLE : cet espace de compromis par lequel nous tissons liens d'appartenances et de citoyenneté.

Cette année, nous en sommes arrivé-e-s au point de nous demander dans quelle mesure il est encore possible d'habiter! En effet, comment peut-on habiter là où l'on questionne sans cesse notre propre capacité à participer ou à demeurer. En bref, on questionne notre autonomie.

Pour répondre à cette question, nous tenons un nouveau forum, fort du succès de l'édition 2013 et des retours des groupes participants.

« Autonomie et droits. Droits des aîné-e-s à disposer librement de leurs droits. Droit de choisir » sera donc le thème principal de ce forum.

Nous parlerons de droits (Quels droits pour les aîné-e-s ?), mais aussi, et surtout, de l'autonomie



2e forum des aîné-e-s :
« Un regard sur l'autonomie »

(définition et enjeux). Les débats qui nous animent portent sur l'Assurance autonomie, la Certification des résidences pour personnes âgées et toutes autres tentatives de circonscrire le statut des aîné-e-s.

Ainsi, ce forum s'enracinera tout autant dans l'actualité que le précédent, mais cette fois-ci, nous évoquerons le palier provincial. Nous tenterons de définir l'autonomie et nous chercherons à mieux comprendre les enjeux que soulèvent de tels projets de lois qu'y voient les principales personnes concernées : les

locataires de maisons dédiés aux aîné-e-s. Le second forum des aîné-e-s se tiendra le **jeudi 24 avril prochain** (voir Agenda en page 4).

Merci de nous confirmer la présence de vos locataires par téléphone au 514-527-5720 poste 26. Vous pouvez aussi nous écrire à communications.fohm@videotron.ca.

MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME : UNE JOURNÉE DE REFLÉXION IMPORTANTE POUR LE MOUVEMENT

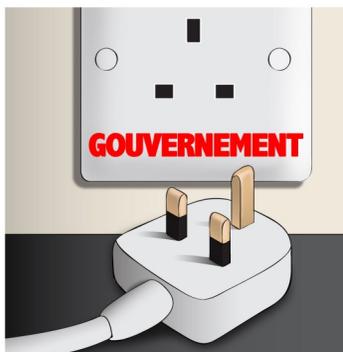
La FOHM et le Regroupement Intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) organisent conjointement une journée de réflexion titrée : **« Les organismes communautaires en Habitation et en Santé et Services sociaux au cœur du désengagement de l'État »**.

En effet les organismes communautaires sont de plus en plus sollicités pour offrir des services directs afin de répondre à la

diminution constante des services sociaux au sein du réseau public. Face au manque de ressources et au retrait de l'État, ceux-ci se retrouvent souvent épuisés, tant économiquement que socialement.

Dans un tel contexte, le projet d'assurance autonomie ou encore la Certification des Résidences pour personnes âgées soulèvent d'importantes questions pour les organismes

communautaires, qui ne sont pas toujours bien informés des nouvelles responsabilités face à leurs usagers ou leurs locataires.



Le RIOCM et la FOHM vous invitent donc à une journée de réflexion sur les défis et les enjeux que pose le désengagement de l'État pour les organismes communautaires afin que ceux-ci soient mieux en mesure de faire des choix libres et éclairés.

Cette journée est ouverte aux membres, aux travailleur-ses et aux administrateur-e-s des membres de la FOHM et se tiendra le **jeudi 15 mai** (voir Agenda en page 4).

Les places sont limitées !! Inscrivez-vous vite à cette journée de réflexion par téléphone au 514-527-5720 # 26. Vous pouvez aussi nous écrire à communications.fohm@videotron.ca.

VIABILITÉ FINANCIÈRE DES OSBL-H : UNE ENQUÊTE DU RQOH

La Société d'Habitation du Québec a mandaté notre regroupement national, le Réseau Québécois des OSBL d'Habitation (RQOH), à mener une enquête sur les caractéristiques économiques et la viabilité financière des OSBL d'Habitation. Cette enquête, qui s'adresse à tous les OSBL d'habitation du Québec offrant du logement permanent ou transitoire, peut être complétée par un-e gestionnaire ou un-e administrateur-e.

La participation de chaque OSBL ayant reçu cette enquête est déterminante pour assurer la qualité, la précision des résultats et nous permettre d'avoir des données claires et récentes sur ce sujet. Il est à noter que, toutes les données recueillies par cette enquête seront traitées de manière confidentielle.

Pour plus d'informations, contactez Mme Jasmine Montplaisir au 514-846-0163 #225 ou par courriel à recherche_formation@rqoh.com.

CHAPITRE BÂTIMENT CODE DE SÉCURITÉ : DE NOUVELLES NORMES À RESPECTER !

La Régie du Bâtiment du Québec (RBQ) a annoncé que des exigences plus contraignantes allaient entrer en vigueur à la mi-mars. Ces nouvelles normes amènent des questions sur quel type d'habitation est concerné par quelles normes.

Pour une sécurité accrue

Le Chapitre Bâtiment Code de Sécurité (CBCS) comporte des exigences visant à augmenter la sécurité des occupants et des personnes circulant à proximité. La plupart d'entre elles donnent suite à des demandes répétées du milieu de la sécurité incendie et s'inscrivent dans les efforts gouvernementaux visant à améliorer la prévention des incendies.

Une demande de rencontre

Nous avons envoyé un courrier à la Régie du Bâtiment du Québec pour demander qu'une rencontre dédiée aux OSBL d'Habitation soit

organisée. Lors de celle-ci, la RBQ devrait nous faire part des nouvelles normes et nous accompagner dans la mise en application de celles-ci. La RBQ organise une tournée pour les résidences pour personnes âgées (c'est-à-dire des résidences certifiées par le MSSS) mais n'a rien prévu pour les groupes non certifiés.

Pour nous, il est de la responsabilité de la RBQ de s'assurer que les nouvelles exigences du CBCS soient bien explicitées à toutes et à tous et qu'elle accompagne propriétaires ou gestionnaires dans la mise en place de ces normes. Nous sommes en attente de la réponse de la RBQ et vous tiendrons informé-e-s de l'avancement de ce dossier...



SERVICE FÉDÉRATIF : UNITÉ MOBILE ENTRETIEN ET RÉPARATION EN LOGEMENT SOCIAL (UMERLS)

La Fédération des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM) et la FOHM ont mis sur pied l'Unité Mobile Entretien et Réparation en Logements Sociaux (UMERLS) : cette dernière est composée d'une équipe de six personnes, disponible à faire des travaux d'entretien et des réparations mineures, et ce, à des montants abordables.

UMERLS était en rodage fin 2013. Désormais, l'équipe est prête à recevoir vos demandes et à y répondre du mieux possible. Pour demander une soumission à UMERLS ou demander une intervention : **Contactez Mme Manon Morissette au 514-415-9599 ou par courriel à admin@umerls.org**. Notez que les services d'UMERLS ne sont accessibles qu'aux membres des fédérations.

AGENDA DE LA VIE ASSOCIATIVE : DATES À NOTER CE PRINTEMPS !

La FOHM organise régulièrement des rencontres thématiques et des formations gratuites à ses membres. Afin de réserver votre place, il est **important de vous inscrire** auprès de notre service des communications :

- Par téléphone au **514-527-5720 #26**
- Par courriel à **communications.fohm@videotron.ca**

Notez que le Centre Saint-Pierre est situé au 1212 Panet (coin René-Lévesque). Métro Beaudry (Ligne verte).

Assemblée Générale Annuelle

=> Vie associative

Le panel de cette année est : « **Le logement pour répondre aux besoins des personnes socio-économiquement défavorisées est-il en train de disparaître face au MSSS ?** »

Un repas chaud sera servi pour le midi.

Date : **24 avril 2014** de 9h30 à 16h00

Lieu : Centre Saint-Pierre (salle 100)

Forum des locataires personnes âgées

=> Activité locataires

Ce forum est dédié aux personnes âgées habitant dans les OSBL membres de la FOHM et a pour thème « *Un regard sur l'autonomie* ».

Un repas chaud sera servi pour le midi.

Date : **24 avril 2014** de 10h00 à 15h00

Lieu : Centre Saint-Pierre (salle 200)

Rôle et responsabilités d'un CA

=> Formation continue

Cette formation est réservée aux permanences et aux administrateur-e-s et futur-e-s administrateur-e-s des OSBL d'habitation membres (Mission et valeurs des OSBL ; devoirs, droits et fonctionnement du CA, etc.)

Un buffet froid vous est offert sur place.

Date : **13 mai 2014** de 17h30 à 21h00

Lieu : Centre Saint-Pierre (salle 304)

« Les organismes communautaires en Habitation et en Santé et Services sociaux au cœur du désengagement de l'État »

=> Journée de réflexion

Cette journée de réflexion est organisée conjointement avec le RIOCM. Les thèmes de la journée seront : La tarifications des services, le projet d'assurance autonomie ou encore la Certification des Résidences pour personnes âgées (RPA).

Date : **15 mai 2014** de 9h00 à 16h30

Lieu : Centre Saint-Pierre (salle 100)

